



LACHAPELLE D'ABONDANCE

Portes du Soleil

Le mot du maire



Gérald DAVID-CRUZ

MAIRE DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Chères Chapellanes, chers Chapellans,

Nous avons été élus il y a 2 ans maintenant, 2 années intenses durant lesquelles nous avons été confrontés à une crise sanitaire sans précédent. Les débuts n'ont pas été de tout repos. Il a fallu s'adapter, organiser la vie de tous les jours avec l'ensemble des acteurs de notre commune. De nombreuses personnes ont été touchées par la Covid-19. Il faut rester

vigilants, même si la pandémie semble derrière nous, car le virus est toujours là.

Du fait de cette pandémie, notre bulletin municipal retrace 2 années au lieu d'une. Nous souhaitons, à l'avenir, vous exposer nos travaux tous les ans afin de vous informer de la situation et de l'avancée des projets de notre commune.

Les élections du mois de mars 2020 ont vu le renouvellement d'une partie de l'équipe municipale. Un grand merci à eux pour la confiance qu'ils m'accordent et pour l'ensemble de leur travail. Je tiens aussi à remercier les anciens élus, qui ont œuvré pour le bien de La Chapelle d'Abondance lors du précédent mandat.

Vous trouverez dans ce bulletin une présentation des différentes commissions, ainsi que les membres qui les composent. N'hésitez pas à échanger avec eux sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

Je souhaite, au nom du conseil municipal, remercier tous les partenaires de la commune qui travaillent sans relâche pour l'avenir du village.

Un grand merci à la Région Auvergne Rhône-Alpes et au Département de la Haute-Savoie pour leur aide financière sur certains projets. Sans eux, ceux-ci n'auraient pas vu le jour.

Merci à nos associations et aux professionnels locaux, qui répondent toujours présents dès que nous les sollicitons, et merci à vous tous, chères Chapellanes et chers Chapellans qui croyez en nos divers projets.



30 ans de bulletins municipaux.



LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Directeur de la publication :

Gérald DAVID-CRUZ

Rédaction et comité rédactionnel :

Gérald DAVID-CRUZ

Christophe BRACHET

Laëtitia CRUZ-MERMY

Valerie SANDIAN MOUTHON

Valérie THÉRIN

Anaëlle MOUGIN

Commission Communication

Thierry CATTANEO

Jean-Louis MECCA

Les services communaux

Bérénice DAVID-CRUZ

Crédits illustrations/documents :

Freepik.com

Crédits photos :

Services communaux

OT PEVA - Gilles LANSARD

Bérénice DAVID-CRUZ

École Les Courtes Raies

Multi-accueil Les Gattions

Yann MOUGIN

Jean-Louis LALLIER-GOLLET

Thierry CATTANEO

Stéphanie LAVOYER

Remerciements :

Le Conseil Municipal

Les services communaux

École Les Courtes Raies

Les associations communales

Graphisme :

Service communication - Mairie

Impression :

Repro Léman / Thonon-les-Bains

Imprimé sur du papier recyclé

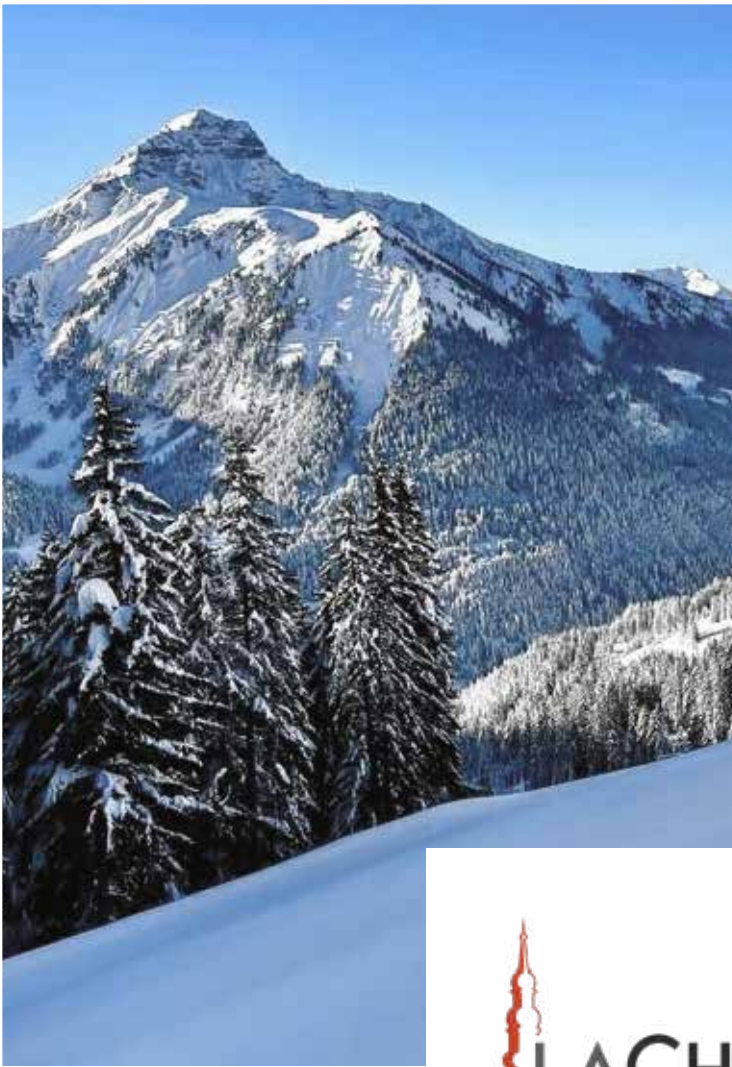
LA CHAPELLE D'ABONDANCE

#29 - Magazine municipal 2022

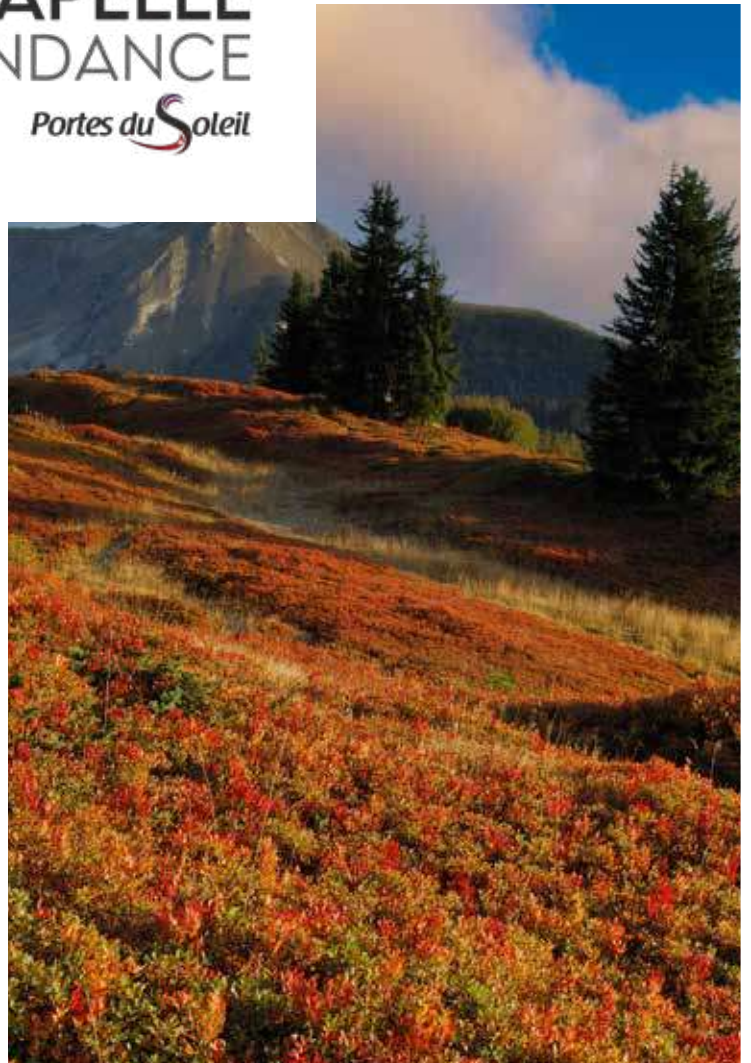
Sommaire

ÉLUS ET AGENTS	p. 5
FINANCES	p. 13
TRAVAUX ET CHANTIERS	p. 19
ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE ..	p. 25
DOMAINES SKIABLES	p. 29
ENFANCE	p. 35
RETOUR EN IMAGES	p. 39
VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE	p. 43
ETAT CIVIL	p. 53

Ce bulletin est le fruit d'un travail de collaboration entre les services municipaux, les élus et les acteurs locaux.



**LACHAPELLE**
D'ABONDANCE
Portes du Soleil





Élus et agents

CONSEILLERS MUNICIPAUX ET AGENTS AU SERVICE DE VOTRE COMMUNE

Vos élus



Gérald DAVID-CRUZ
Maire



Gilbert VUILLOUD
1^{er} Adjoint



Jean-Marie BOVARD
2^e Adjoint



Fabrice LEBRASSEUR
3^e Adjoint



Valéry CRUZ-MERMY
4^e Adjoint



Audrey CREPY-BANFIN



Céline GINON



Didier BLANC



Thierry CATTANEO



Jean-Jacques CRUZ-MERMY



Simon DANEL



Jacques GRILLET-AUBERT



François-Maxime GUFFROY



Jean-Louis MECCA



Nicolas TRINCAZ

Les commissions municipales

COMMISSION N° 1

Administration - Finances
Ressources humaines
Sécurité - Innovation citoyenne
Communication

Président : Gérald DAVID-CRUZ

Vice-président : Gilbert VUILLOUD

Membres de la commission :

- Jean-Marie BOVARD
- Fabrice LEBRASSEUR
- Valéry CRUZ-MERMY

COMMISSION N° 3

Urbanisme - Aménagement durable
du territoire - Agriculture - Forêts

Président : Gérald DAVID-CRUZ

Vice-président : Valéry CRUZ-MERMY

Membres de la commission :

- Céline GINON
- Gilbert VUILLOUD
- Jean-Marie BOVARD
- Didier BLANC
- Jacques GRILLET-AUBERT

COMMISSION N° 2

Cadre de vie - Travaux - Voirie
Bâtiments - Aménagement paysager
Développement durable
Environnement - Énergies nouvelles

Président : Gérald DAVID-CRUZ

Vice-président : Jean-Marie BOVARD

Membres de la commission :

- Audrey CREPY-BANFIN
- Céline GINON
- Thierry CATTANEO
- Jean-Louis MECCA
- Gilbert VUILLOUD
- Jean-Jacques CRUZ-MERMY

COMMISSION N° 4

Sport - Vie associative - Fêtes
Jeunesse - Scolaire - Petite enfance

Président : Gérald DAVID-CRUZ

Vice-président : Fabrice LEBRASSEUR

Membres de la commission :

- Audrey CREPY-BANFIN
- Thierry CATTANEO
- François-Maxime GUFFROY

Les commissions municipales

COMMISSION N° 5

Culture - Tourisme
Sentiers - Animation

Président : Gérald DAVID-CRUZ

Vice-président : Nicolas TRINCAZ

Membres de la commission :

- Didier BLANC
- Simon DANEL
- Jacques GRILLET-AUBERT
- François-Maxime GUFFROY
- Fabrice LEBRASSEUR
- Gilbert VUILLOUD

COMMISSION N° 6

Domaines skiabiles
alpin & nordique

Président : Gérald DAVID-CRUZ

Vice-président : Jean-Louis MECCA

Membres de la commission :

- Didier BLANC
- Jean-Marie BOVARD
- Jacques GRILLET-AUBERT
- Fabrice LEBRASSEUR
- Gilbert VUILLOUD

COMMISSION N° 7

Appels d'offres

Membres de la commission :

- Gérald DAVID-CRUZ
- Gilbert VUILLOUD (titulaire)
- Didier BLANC (suppléant)
- Jean-Marie BOVARD (titulaire)
- Thierry CATTANEO (titulaire)
- Fabrice LEBRASSEUR (suppléant)
- Jean-Louis MECCA (suppléant)

Les membres du conseil Municipal se réunissent une fois par mois (*sauf cas exceptionnel*).

Les séances, qui ont lieu en salle du conseil à la mairie, sont publiques.

Vous pouvez consulter les comptes rendus affichés en mairie ou sur notre site Internet :

www.mairielachapelledabondance.com

Direction générale des services

**Christophe
BRACHET**

Directeur général des services et chef de la police municipale

Pôle administratif



**Sylviane
BENAND**

Agence postale
communale



**Laëtitia
CRUZ-MERMY**

Accueil
Ressources
humaines



**Anaëlle
MOUGIN**

Service
communication



**Valerie
SANDIAN
MOUTHON**

Accueil
Urbanisme



**Valérie
THÉRIN**

Service
comptabilité

HORAIRES

L'accueil de la mairie est ouvert au public :

Les LUNDIS - MERCREDIS - VENDREDIS

De 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

ATTENTION : FERMÉ LES MARDIS ET JEUDIS

Vous pouvez nous joindre pendant les heures d'ouverture au public au
04 50 73 50 08 ou par e-mail à : **accueil@mairielachapelledabondance.fr**

Pôle centre technique municipal



**Hervé
MERCIER-GALLAY**

Responsable
centre technique
municipal



**Laurent
AVOCAT-MAULAZ**

Agent
polyvalent



**Sébastien
BRESSOUD**

Agent
polyvalent



**Horencio
FERNANDEZ-GARCIA**

Agent
polyvalent

Pôle nordique



**Laurent
BLANC**

Dameur et agent
polyvalent du
centre technique
municipal

Pisteur

Agent municipal
saisonnier

Pôle scolaire et entretien



**Valérie
VUARAND**

Responsable
cantine
et périscolaire

**Cécile
CRUZ-MERMY**

Aide cantine

**Elisabeth
GIRARD-BERTHET**

Aide cantine



**Cindy
VUARAND**

ATSEM



**Stéphanie
MIGEON**

ATSEM



**Sophie
FOLLIET**

Agent cantine /
périscolaire / entretien



**Sylvie
FROMENT**

Agent polyvalent
ménage / entretien

Pôle police municipale



La réception de ce véhicule officiel a marqué une étape supplémentaire dans la mise en place du service de police municipale à La Chapelle d'Abondance. Celui-ci a été créé sur décision du conseil municipal dans le cadre de la réorganisation de la collectivité, en octobre 2021.

Notre service de police municipale est composé d'un chef de la police municipale et d'un ASVP (agent de surveillance de la voie publique).

La police municipale est une police de proximité et de médiation auprès de la population, placée sous l'autorité du maire, dans les champs de compétences et missions suivants :

- Code de la route,
- Code de l'environnement,
- Code rural et de la pêche maritime,
- Code de la voirie routière,
- Code de l'urbanisme,
- Code des transports,
- Code de la santé publique,
- Code forestier,
- Code de la construction et de l'habitation,
- Autres textes liés au pouvoir de police du maire

DE NOMBREUSES MISSIONS SONT CONFIEES À UN SERVICE DE POLICE MUNICIPALE, LES PRINCIPALES ÉTANT :

Mission N° 1

CONTRÔLER LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

Respect des arrêtés du maire, autorisations de débits de boissons, constat des infractions...

Mission N° 2

CONTRIBUER À LA PRÉVENTION ET À L'ÉDUCATION

Présence sur le terrain, patrouilles pédestres ou en véhicule, actions de sensibilisation, prévention routière...

Mission N° 3

FUNÉRAIRE

Police funéraire, gestion des opérations funéraires, pose de scellés...

Mission N° 4

DIVAGATION D'ANIMAUX

Récupération d'animaux en divagation, recherche de propriétaire, mise en fourrière si nécessaire, verbalisation...

Mission N° 5

ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA SÉCURISATION

Sécurité aux entrées/sorties des écoles, réguler la circulation suivant les besoins, balisage et sécurisation lors des accidents...

Mission N° 6

REmplIR DES MISSIONS DE GESTION

Gestion du service objets trouvés, des déclarations de chiens dangereux, relation directe avec les services de gendarmerie, les sapeurs-pompiers...

Mission N° 7

REmplIR DES MISSIONS D'INFORMATION ET DE MÉDIATION

Gestion et suivi des conflits de voisinage, informer, accueillir et orienter la population...

Les policiers municipaux ne sont pas en charge de missions de maintien de l'ordre.

Ces missions sont de la compétence exclusive des forces de police et de gendarmerie nationales.

CONSEIL

**En soirée, durant la nuit ou le week-end, vous constatez des actes délictueux ?
Vous êtes victime de tapage nocturne ?**

N'attendez pas le lendemain pour en avvertir la police municipale, appelez la gendarmerie en composant le 17. Elle pourra, en fonction de ses disponibilités, envoyer une patrouille sur place.

A close-up photograph of a person's hands working on financial documents. One hand holds a black pen, pointing at a table of numbers on a document. In the background, another hand is using a calculator. The scene is set on a desk with various papers and a pen holder. The overall tone is professional and focused on financial analysis.

Finances

BUDGETS ET CHIFFRES

Les finances

Le budget d'une commune est un sujet très souvent abordé dans les bulletins municipaux. Mais les données transmises ne sont pas toujours très simples à appréhender et à interpréter.

Voici quelques informations pour vous aider à mieux comprendre les finances de votre commune.

Dans un budget communal, on distingue 2 sections :

➤ La **section de fonctionnement**.

Elle enregistre les dépenses et recettes courantes.

➤ La **section d'investissement**.

On y retrouve les opérations d'équipement de la municipalité. Ce sont des opérations qui modifient la valeur du patrimoine communal.

Ensuite, à l'intérieur de chacune de ces sections, on retrouve des **recettes** et des **dépenses**.

Afin de faciliter la compréhension du budget communal, nous vous proposons ci-dessous une comparaison avec un budget familial.

FONCTIONNEMENT	
BUDGET FAMILIAL	BUDGET MUNICIPAL
+ RECETTES	+ RECETTES
Salaires, allocations... Aides diverses...	Impôts locaux Dotations de l'État Prix des services...
- DÉPENSES	- DÉPENSES
Logement, alimentation, impôts, assurance, habillement, loisirs... Intérêts des emprunts	Frais de personnel, Participations, subventions versées, Moyens des services, Intérêts des emprunts
= ÉPARGNE	= ÉPARGNE
(économies)	(autofinancement)

INVESTISSEMENT	
BUDGET FAMILIAL	BUDGET MUNICIPAL
+ RECETTES	+ RECETTES
Économies (épargne), Emprunt...	Autofinancement (épargne) Subventions et dotations reçues Emprunt...
- DÉPENSES	- DÉPENSES
Construction ou achat de logement Autres achats (voiture, piscine...) Remboursement du capital des emprunts	Travaux sur bâtiments ou voirie Acquisitions de matériels d'immeubles et de terrains Remboursement du capital des emprunts
= RÉSULTAT	= RÉSULTAT

Oui, mais concrètement ? Quelles sont les dépenses de fonctionnement d'une mairie ?

Il s'agit des dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année.

Les postes principalement concernés sont les suivants :

- Charges de personnel
- Achats de fournitures : papeterie, mobilier...
- Autres charges de gestion courante : électricité, téléphone, indemnités versée aux élus...
- Prestations de services : charges de publicité, de publications, missions et réceptions, transport de biens et de personnes...
- Participation aux charges d'organismes extérieurs : aide sociale, syndicats intercommunaux...
- Charges financières : intérêts des emprunts, frais financiers et pertes de change...
- Dotations aux amortissements et aux provisions.

Voici quelques exemples concrets de dépenses d'investissement :

Il peut s'agir d'opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale :

- Achats de matériels durables
- Construction ou aménagement de bâtiments
- Travaux d'infrastructure
- Acquisition de titres de participation ou d'autres titres immobilisés.

Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts et des diverses dépenses ayant pour effet de réduire les fonds propres (reprises ou reversements, moins-value...).

L'ensemble des budgets communaux est consultable en mairie ou sur notre site Internet, dans les comptes-rendus de conseils municipaux correspondants.

Compte administratif 2021

Il faut également garder en tête que, la plupart du temps, une commune n'a pas « un seul » budget. À La Chapelle d'Abondance, précisément, nous avons :

- Le budget **principal**
- Le budget annexe « **forêts** »
- Le budget annexe « **remontées mécaniques** »

En revanche, chacun de ces 3 budgets est composé de la même manière : avec une section de *fonctionnement*, et une autre section d'*investissement*.

BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT EXERCICE 2021

➤ **682 078,80 €**

TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT EXERCICE 2021

➤ **686 465,79 €**

FONCTIONNEMENT

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT EXERCICE 2021

➤ **2 952 932,12 €**

TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT EXERCICE 2021

➤ **2 729 523,66 €**

BUDGET ANNEXE « REMONTÉES MÉCANIQUES »

INVESTISSEMENT

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT EXERCICE 2021

➤ **1 198 109,54 €**

TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT EXERCICE 2021

➤ **1 032 057,62 €**

FONCTIONNEMENT

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT EXERCICE 2021

➤ **1 718 242,45 €**

TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT EXERCICE 2021

➤ **1 144 986,72 €**

BUDGET ANNEXE « FORÊTS »

INVESTISSEMENT

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT EXERCICE 2021

➤ **3 711,10 €**

TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT EXERCICE 2021

➤ **835,92 €**

FONCTIONNEMENT

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT EXERCICE 2021

➤ **42 884,09 €**

TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT EXERCICE 2021

➤ **40 191,17 €**

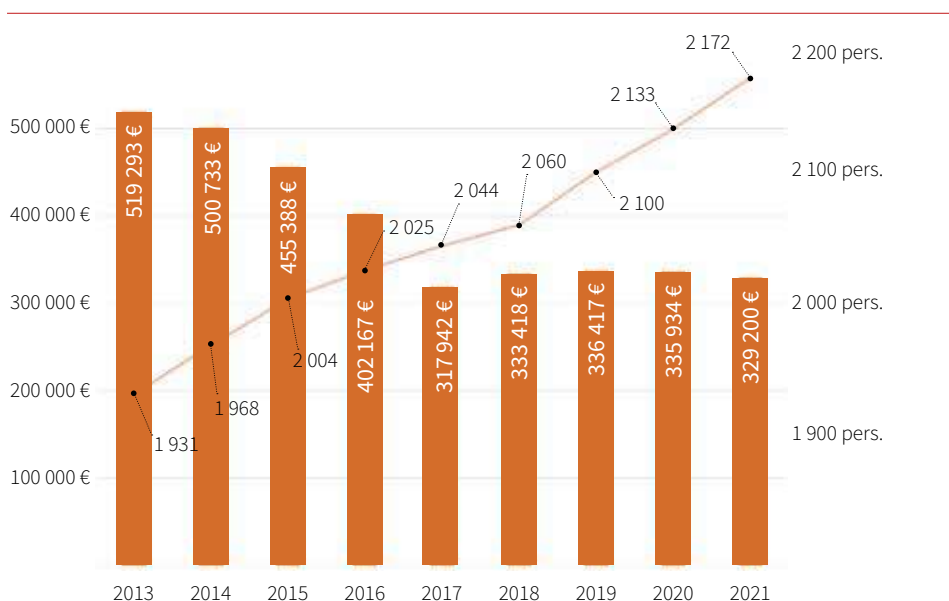
Baisse des dotations de l'État

Parmi les revenus d'une commune, l'un des postes les plus importants est la dotation globale de fonctionnement (DGF). Pour les communes, la DGF se structure autour de 2 composantes :

- une **part forfaitaire** (calculée par rapport à la population* et la superficie notamment)
- une ou plusieurs **part(s) de péréquation** (dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation).

La DGF représente la participation de l'État au fonctionnement des collectivités territoriales. C'est une ressource libre d'emploi pour les communes.

ÉVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT PAR RAPPORT À LA POPULATION « DGF »*



- 36,6 %

C'est le pourcentage de la diminution de la dotation globale de fonctionnement attribuée à la commune par l'État depuis 2013.

Aussi, il s'agit d'une perte de recettes de 190 093,00 €.

On notera que cette baisse a lieu même si la population « DGF »* ne cesse d'augmenter.

* LA POPULATION « DGF », QU'EST-CE QUE C'EST ?

Dans le calcul de la population DGF, les résidences secondaires sont prises en compte. Le calcul est fait de la manière suivante :

NOMBRE D'HABITANTS DE LA COMMUNE + 1 PERSONNE/RÉSIDENCE SECONDAIRE

L'importance du recensement



Céline GUEDJ, Josiane VUILLOUD et Jean-Louis LALLIER-GOLLET, les 3 agents recenseurs 2022.

En février 2022, notre commune a été recensée. 3 personnes ont travaillé pendant près d'un mois à collecter des données auprès de chaque foyer. À plusieurs reprises, nous vous avons sollicités pour prendre le temps de leur répondre, ou de répondre au questionnaire en ligne.

Ce type de démarche est très important pour les communes puisque les résultats apportés par ces enquêtes forment les bases de calcul des subventions que l'État nous accorde.

Nous connaissons prochainement les résultats du recensement 2022, traités, puis communiqués par l'INSEE.

Pas d'augmentation des taux communaux d'imposition

Cette décision correspond à la volonté politique de la nouvelle municipalité de ne pas augmenter la fiscalité sur le territoire communal pour les années 2020 et 2021.

Dans un contexte économique actuellement difficile, les élus souhaitent avant tout limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les ménages et préserver

ainsi leur pouvoir d'achat.

Les taux communaux votés en 2022 restent inchangés depuis l'année 2017 :

- **Taxe sur le foncier bâti** : 18,87 %
- **Taxe sur le foncier non bâti** : 111,42 %

Cependant, les bases d'imposition communiquées par l'État évoluent chaque année, ce qui explique la hausse sur vos feuilles d'imposition.

Subventions aux associations

Aucune loi n'oblige les pouvoirs publics à donner de l'argent aux associations. Les collectivités territoriales doivent, de plus, respecter certaines règles pour l'attribution des subventions, notamment au regard de l'intérêt général que les activités de l'association présentent pour ces collectivités.

L'attribution d'une subvention est une décision politique souveraine que le financeur n'est pas tenu de justifier.

La demande doit être faite en remplissant le formulaire cerfa n° 12156*03 **avant le 28 février de chaque année.**

	2020	2021
Centre multi-accueil / halte-garderie Les Gattions*	117 471,00 €	136 905,00 €
Ski Club	20 000,00 €	20 000,00 €
Entente intercommunale / Club sportif Vacheresse Vallée d'Abondance	7 062,95 €	-
Bibliothèque-ludothèque Millefeuille	2 000,00 €	2 000,00 €
Anim'Ehpad / maison de retraite Vacheresse	1 457,60 €	1 457,60 €
Harmonie Municipale de Châtel L'Echo Alpin	800,00 €	800,00 €
Club des Aînés	600,00 €	600,00 €
UNC Anciens combattants	300,00 €	-
Secours en montagne Vallée d'Abondance	300,00 €	300,00 €
Chapelle Loisirs	300,00 €	-
Souvenir Français	100,00 €	-
Association des parents d'élèves - La Chapelle d'Abondance	-	
MFR Bonne	-	100,00 €
Fan de Christian	-	800,00 €
TOTAL	150 391,55 €	162 962,60 €

* Il faut déduire de cette somme la partie reversée par la Caf (Caisse des allocations familiales) à la commune dans le cadre du Contrat enfance jeunesse (CEJ).

Pour l'année 2020, cette somme était de 79 841,44 €, ce qui représente finalement une subvention allouée au centre multi-accueil de 37 629,56 €.

Nouvelles acquisitions



Véhicule Isuzu M21

Moteur 1,9 l, 123 ch en remplacement d'un véhicule datant de l'année 2001.

Montant : 47 880,00 €



Panneau d'informations lumineux

Écran haute définition couleur pour la diffusion des informations, des alertes et des actualités.

Montant : 26 103,06 €



Frontons multisport

Avec buts/paniers pour handball / football / basket-ball.

Montant : 24 420,00 €



Pelle Bobcat E27z

Avec marteau brise-roche et godets divers.

Montant : 46 800,00 €



Engin damage

Achat d'un engin alpin PistenBully 600 Select, qui est mis à disposition de notre délégataire : la SELCA.

Montant : 288 000,00 €



Illuminations

Achat de 10 décors de poteaux, 5 traversées de rue et 1 décor « passe-tête » La Chapelle d'Abondance.

Montant : 13 306,98 €



Travaux et chantiers

Transformation du presbytère en maison de santé pluridisciplinaire



A la suite des départs en fin d'année 2020 des 2 médecins exerçant au village, la municipalité a souhaité ouvrir un cabinet médical pour satisfaire aux besoins de nos concitoyens.

Après avoir visité les différents bâtiments communaux aptes à être transformés en cabinet médical, le choix s'est porté naturellement sur le presbytère, non utilisé depuis le départ des curés et ayant une surface de 130 m² utiles.

Le bâtiment choisi, il fallait trouver un ou plusieurs médecins acceptant les conditions demandées, à savoir :

- médecine générale
- médecine sportive
- radiologie et traumatologie
- présence 5 jours sur 7

Un appel sur les réseaux sociaux spécialisés fut effectué.

Très vite, un médecin, le docteur Élodie FESSON-LORIN, puis un deuxième, le docteur Vincent RAMBAUD s'associent et, après visites et concertations, les travaux de nettoyage et remise en état du bâtiment ont débuté en juin 2020, avec l'aide du personnel communal et d'entreprises locales.

Dans l'avenir, d'autres spécialités paramédicales (kiné, infirmières, podologue, orthophonistes, etc.) pourront se greffer, à l'initiative des médecins et avec l'accord de la municipalité.



Drs FESSON-LORIN et RAMBAUD

“

Je suis originaire de Normandie, où j'ai fait mes études au CHU de Caen. Après avoir travaillé 4 ans aux urgences et au SMUR de Thonon, j'ai décidé de m'installer en tant que médecin généraliste pour privilégier la proximité de mon domicile et la qualité de vie.

J'aime beaucoup le travail en cabinet, le contact avec les patients et le suivi que la charge de travail du service public ne permettaient pas aisément. Je souhaitais malgré tout pouvoir mettre à profit mon expérience en médecine d'urgence pour les

habitants de la vallée. C'est ce que je fais en tant que médecin correspondant SAMU (MCS) et médecin sapeur-pompier Volontaire.

Je garde en parallèle une activité d'urgence dans la région en tant que médecin du Groupe Montagne Sapeurs-Pompiers (GMSP) sur les hélicoptères d'Annecy et de Chamonix.

En intersaison, je remplace également de temps en temps au SAMU 2B de Bastia (Corse), où j'ai le plaisir de travailler entre mer et montagne.

Docteur Élodie FESSON-LORIN

”



Rénovation et peinture de tous les intérieurs.



Travaux d'aménagement de la salle de soins.

C'est donc tout naturellement que le cabinet a accueilli, en mars 2022, un orthophoniste, Monsieur Célestin RAVELLA.

“

Je suis orthophoniste conventionné. Il n'y a pas de pathologie pour lesquelles je ne suis pas à l'aise. J'ai beaucoup travaillé avec les personnes âgées, il s'agit d'un versant qu'on oublie souvent, pour les maladies neurodégénératives comme Alzheimer, Parkinson... J'aurai la possibilité de faire des visites à domicile pour ces personnes-là dans la vallée.

Je suis arrivé à La Chapelle d'Abondance car ma compagne travaille dans une commune voisine. Je l'ai rejointe ici et, grâce au maire, Gérald DAVID-CRUZ, j'ai eu l'opportunité de m'installer dans ce cabinet.

”
Célestin RAVELLA, orthophoniste

“

La démarche était d'optimiser le bâtiment. Nous avons encore un local de libre, c'est pour cela que nous avons cherché un nouveau praticien. Nous travaillons sur la réalisation de 3 autres cabinets dans l'enceinte du bâtiment pour recevoir assez rapidement de nouveaux médecins, des kinés, des ostéopathes et que cet immeuble devienne, à terme, une maison médicale. La proximité entre le médecin qui rédige l'ordonnance et le spécialiste qui est à côté facilite le travail de tous.

”
Gérald DAVID-CRUZ, le Maire

Doctolib

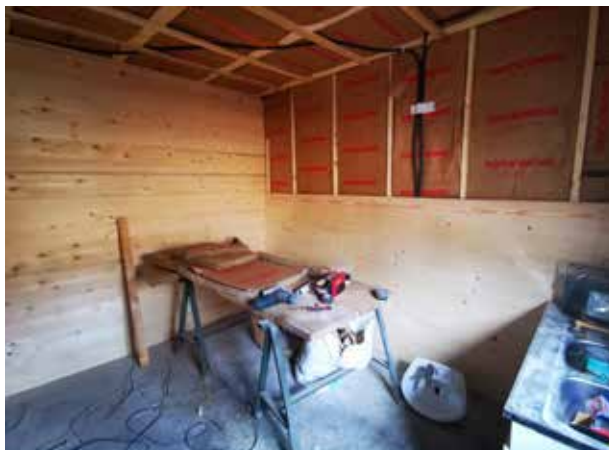
Les 2 médecins de la maison médicale utilisent l'application Doctolib pour la prise de rendez-vous.

Une solution simple et efficace, qui permet également d'assurer des consultations vidéo (à distance).

LE CABINET MÉDICAL RÉNOVÉ

- une salle d'attente patientèle
- un local d'attente pour brancards avec rampe d'accès PMR
- une salle de radiologie
- une salle de soins
- des toilettes (avec accès PMR)
- 2 bureaux de médecins
- parking PMR, ambulances et taxi
- parking de l'église gratuit

Travaux et chantiers divers



Mise aux normes de l'espace de travail et de repos au centre technique municipal des Châbles.

Les agents ont effectué des travaux pour l'amélioration et la mise en conformité de leur espace de travail. Au garage des Châbles, ils ont doublé la surface de l'ancien bureau. Celui-ci tenait lieu et place de bureau, salle de réunion, vestiaire, salle de repos/cuisine et toilettes.

Aujourd'hui, ils bénéficient d'une salle de repos/cuisine séparée de l'espace bureau/réunion. Les femmes auront un vestiaire séparé. Les agents pourront bénéficier d'une douche sur leur lieu de travail et de WC neufs.

Ici, sécurisation du pont de la Sauge en 2021. Les travaux se poursuivront en 2022 sur d'autres ouvrages. Les élus ont participé à ce chantier (en collaboration avec l'entreprise Gilles MOUTHON SAS). À noter : l'utilisation de matériaux de récupération pour ce chantier.



Sécurisation des ouvrages d'art.



Rénovation de l'aire de jeux pour enfants, sous l'Office de Tourisme.



Rénovation des W.-C. publics mairie / salle des fêtes.

À la suite de la réalisation du parvis de la mairie avec une fontaine en continuité du jardin public et du théâtre de verdure, la commune a effectué les travaux de rénovation des toilettes publiques, avec un accès par ascenseur pour les personnes à mobilité réduite. Une table à langer est également disponible. Les toilettes de la salle des fêtes ont aussi été rénovées.



Pose d'une cuisine équipée.

Cette cuisine se situe dans le logement de fonction du bâtiment multifonctionnel.

Montant : 5 974,00 € TTC



Divers travaux d'aménagement au Foyer 4 Saisons.

Remplacement du dispositif d'horlogerie de l'église.

Les locaux du Foyer 4 Saisons ont été aménagés afin d'accueillir confortablement tout type de public : agrandissement du local mis à disposition du Chablais Nordic

Ski Club, réalisation de coffres, patères et supports de skis pour accueillir les groupes, et mise en place d'un système de sonorisation.

Mise en place, par l'entreprise Paccard, d'une horloge de type « Harmony Classic ».

Montant : 2 321,57 € TTC



Rénovation du panneau d'entrée du village : avant / après.



Fauchage des accotements et entretien du fossé de la route du Clos Baron.

Aménagement sécurisé d'une aire piéton à côté de l'Office de Tourisme.

Concernant l'entretien de la voirie, des réparations ponctuelles ont également été effectuées par la mise en œuvre d'enrobé projeté à émulsion de bitume.

Ce nouveau procédé ne nécessite pas de préparation préalable. Il élimine les problèmes de ressuage

(grâce à un dosage de l'enrobage des gravillons contrôlé). Enfin, il constitue un travail de précision sans gaspillage de matériaux et permet une excellente tenue dans le temps.



Réaménagement de la zone de stationnement des camping-cars sur le secteur de l'Ariot et installation d'une borne « flots bleus ».



Travail d'équipe : mobilisation de 3 agents au volant de 3 engins complémentaires pour le déneigement.

Travaux de réhabilitation de la ligne électrique Cornier-Riddes / Cornier-Saint-Triphon.



RTE (Réseau de transport d'électricité) réalise depuis 2017 des travaux sur la ligne électrique 225 000 volts Cornier-Riddes/ Cornier-St Triphon, ligne d'interconnexion entre la France et la Suisse. Cette ligne traverse 17 communes de Haute-Savoie, de la Roche-sur-Foron jusqu'à Châtel côté français, en passant par la commune de La Chapelle d'Abondance.

Cette ligne transporte principalement l'énergie hydraulique du massif alpin. Utilisée à la fois dans le sens Suisse-France et France-Suisse en fonction des besoins, **elle est un maillon électrique essentiel à la mutualisation de l'énergie et la solidarité électrique entre nos 2 pays.**

Les travaux consistent à maintenir en conformité la ligne existante, datant de 1955, en la renforçant mécaniquement afin qu'elle réponde aux normes techniques et épisodes climatiques actuels.

S'agissant plus particulièrement de la commune de La Chapelle d'Abondance concernée par 4 pylônes (dont l'altitude est comprise entre 1 650 et 2 000m), les travaux ont eu lieu entre avril et novembre 2021. Ils ont consisté à remplacer ou ajouter des cornières composant la structure des pylônes existants afin de les renforcer mécaniquement. Leurs fondations ont également été consolidées.



*Environnement
et territoire*

Transfert de la compétence « eau potable » à la CCPEVA



En application de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), le Préfet de la Haute-Savoie a, par arrêté préfectoral, décidé du transfert de la compétence eau potable, à compter du 1^{er} janvier 2021, de votre commune vers le service des eaux de la communauté de communes pays d'Évian vallée d'Abondance (CCPEVA).

Depuis l'année 2018, un travail de préparation avait été initié entre la commune et la CCPEVA pour que ce transfert se déroule dans les meilleures conditions possible. Celui-ci a permis d'harmoniser les pratiques des 22 communes du territoire et ainsi de vous garantir la continuité du service actuel.

Aussi, depuis le 1^{er} janvier, le territoire est découpé en 3 secteurs d'intervention :

- **Secteur ouest - Plateau de Gavot**
- **Secteur est - Littoral**
- **Secteur sud - Vallée d'Abondance**

L'accueil du public est localisé à l'ancienne caserne des pompiers de Publier, sur rendez-vous.

Une permanence hebdomadaire, dans les locaux de la station d'épuration d'Abondance - Les Granges, a également été mise en place.

Dès le 1^{er} janvier 2021, un accueil téléphonique était opérationnel pour toute question administrative ou technique.

La nouvelle organisation de la gestion des usagers du service de l'eau permettra de régler les factures d'eau directement aux points d'accueil de la CCPEVA. Depuis l'année 2021, le paiement en ligne est possible, ainsi que les prélèvements automatiques ou encore la mise en place

d'échéanciers pour un prélèvement mensuel.

En 2021, le prix de l'eau a été maintenu dans toutes les communes du territoire au même tarif que pour l'année 2020.

S'ensuivra, entre 2022 et 2024, une période de lissage des tarifs pour atteindre le tarif cible de 42,20 € TTC pour la location d'un compteur de 15 mm et de 1,40 € TTC par mètre cube d'eau consommé en 2024.

Pour assurer une bonne continuité de service, la CCPEVA a recruté des techniciens dans plusieurs domaines de l'eau. À terme, 34 agents - 7 administratifs et 27 techniques - formeront l'équipe du service de l'eau potable du territoire.



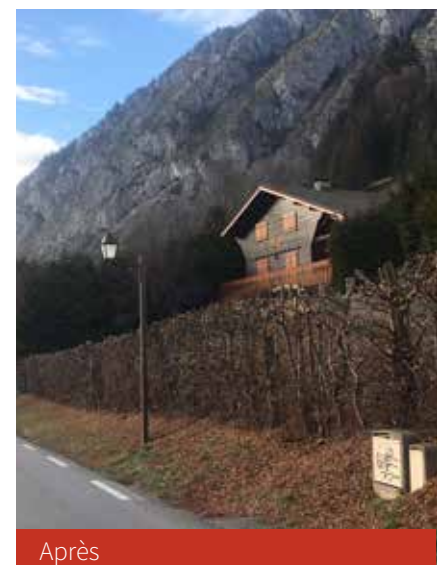
Rappel du code civil : élagage des haies

Le code civil, dans ses articles 671 et 673, impose aux propriétaires d'entretenir leurs haies, arbres et arbustes.

Lorsque ceux-ci dépassent sur la voie publique, ou comme ici gênent la visibilité, la mairie peut contraindre le propriétaire à effectuer une coupe.



Avant



Après

Nettoyage de l'Espace Nordique



Depuis 2020, malgré la crise sanitaire, les habitants ont été nombreux à venir nettoyer les pistes de ski de fond.

Aide de la CCPEVA pour le compostage



La CCPEVA participe à hauteur de 50 % pour l'achat d'un composteur en bois, soit 30 € restant à la charge du particulier.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

- Monter son dossier d'inscription avec transmission de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (quittance d'électricité ou facture de téléphone...) par courriel à jerome.chessel@cc-peva.fr ou stephane.munoz@cc-peva.fr
- Prise de rendez-vous par l'ambassadeur du tri : Jérôme CHESSEL pour la remise du composteur
- Récupération du composteur à nos locaux.

Depuis 2017, 915 composteurs de ce modèle ont été vendus sur le territoire pays d'Évian - vallée d'Abondance dont 29 à des habitants de La Chapelle d'Abondance.

Horaires de la déchetterie de Miolène

HIVER

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 30 AVRIL

Lundi / Vendredi / Samedi :

9 h 00-12 h 00 et 13 h 30-17 h 00

Mardi : 13 h 30-17 h 00

Jeudi : 9 h 00-12 h 00

ÉTÉ

DU 1^{ER} MAI AU 31 OCTOBRE

Lundi / Vendredi / Samedi :

8 h 30-12 h 00 et 13 h 30-18 h 00

Mardi : 13 h 30-18 h 00

Jeudi : 8 h 30-12 h 00

5 gestes qui font du bien à la planète... et au porte-monnaie !

1

LIMITER SA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

On ne s'en rend pas vraiment compte mais, bien souvent, une consommation d'énergie excessive de gaz ou d'électricité est néfaste pour la planète, mais elle alourdit aussi nos factures. Alors, on organise à la maison une petite chasse aux appareils en veille, on baisse le chauffage quand on n'est pas chez soi, en journée par exemple, on éteint la lumière quand on quitte une pièce...

2

LIMITER SA CONSOMMATION D'EAU

Pas question ici de vous encourager à ne pas vous laver, mais on peut par exemple penser à éteindre le robinet pendant qu'on se lave les mains, utiliser l'eau de rinçage des légumes pour arroser les plantes...

FAIRE ATTENTION À SES DÉCHETS

Ce n'est pas une grande nouvelle : les déchets, ça ne sent pas bon et c'est sale. Ils sont aussi des petits poisons pour notre environnement. Pour donner un coup de pouce à la planète, on fait d'abord tout pour les limiter. Par exemple, quand on hésite entre 2 produits en faisant ses courses, on choisit le moins emballé, puis, au moment de jeter nos déchets, on vérifie qu'on ne se trompe pas de poubelle et on fait notre petite mission de tri.

3

4

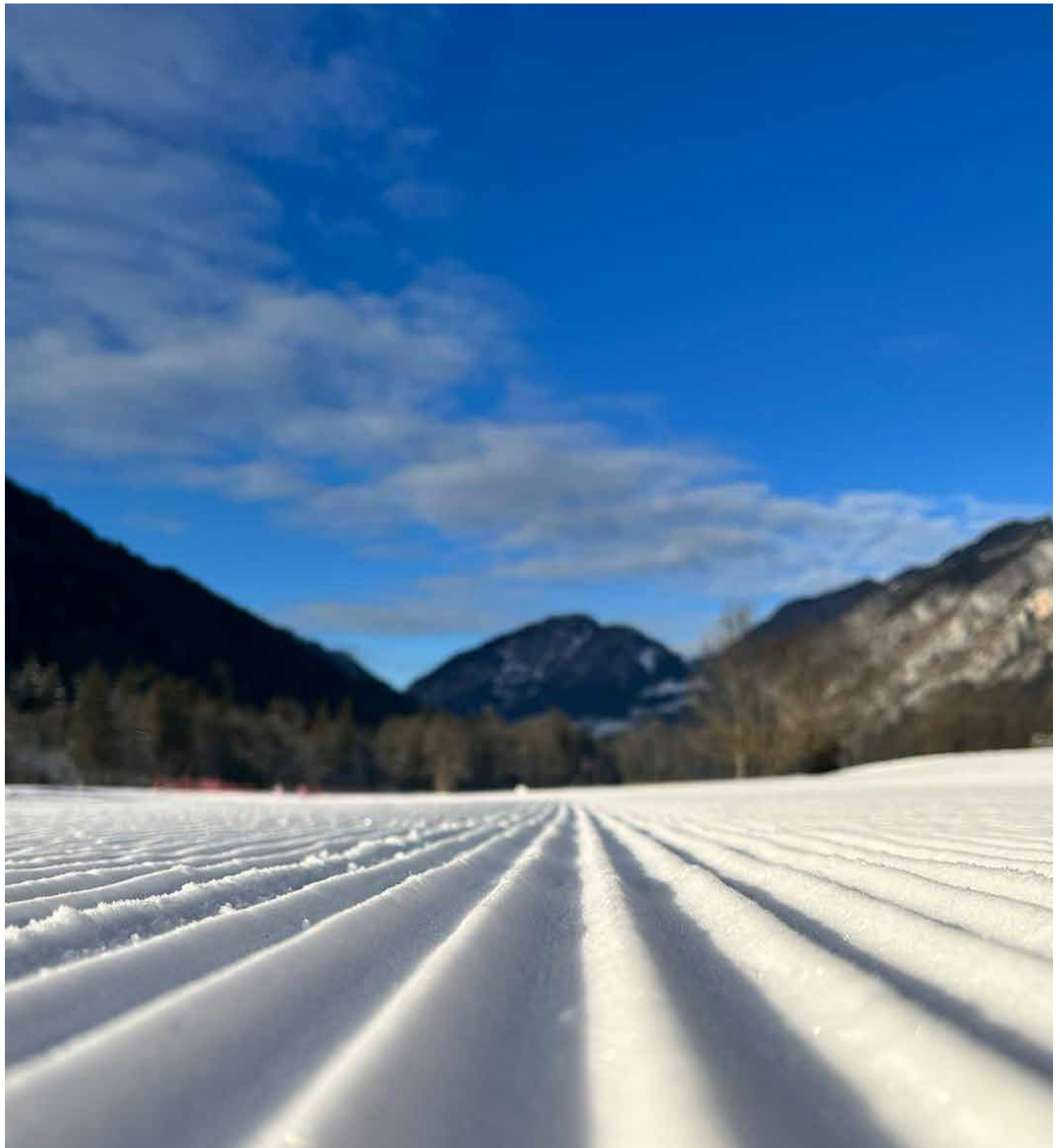
RESPECTER LE MILIEU NATUREL

On pourrait dire que la « magie » de l'environnement, c'est la biodiversité : l'ensemble des êtres vivants et les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Oui, mais quel est notre pouvoir pour les protéger ? En premier lieu, il faut éviter de bouleverser leur milieu naturel (au ski ou en randonnée, ne pas jeter ses déchets mais les garder avec soi jusqu'à la prochaine poubelle), c'est aussi respecter leur tranquillité (le calme, le silence, ne pas marcher dans des endroits où les animaux construisent leur habitat, par exemple).

5

SENSIBILISER NOS ENFANTS

Il est aussi important de noter que les bons gestes seront plus vite adoptés si on commence au début de la « chaîne » : nos enfants ! Leur transmettre nos « petits trucs » à nous, c'est partager avec eux un moment privilégié et les sensibiliser à une cause importante.



Domaines skiables

NORDIQUE ET ALPIN

Démontage des téléskis des Bersets et du Clos Baron



Le démontage des pylônes des téléskis des Bersets (construit en 1976) et du Clos Baron (construit en 1983) a eu lieu en juillet 2020 en collaboration avec la SELCA.

Hervé MERCIER-GALLAY, agent municipal du pôle technique a fait preuve de maîtrise, aux commandes de la pelle mécanique. En complément, les compétences d'Armand

MOTTIEZ et Romain BERTHOUD ont donné d'excellents résultats. En 4 jours, une dizaine de pylônes et la gare d'arrivée ont été démontés et évacués.

Les potences, roues, gardes-corps ont été transportés chez le ferrailleur et les fûts stockés afin de réaliser des évacuations d'eau sur certains chemins de montagne.

Travaux au départ du télésiégi de la Combe

L'aire de départ du télésiégi de la Combe a été remodelée, du remblai stocké à Miolène transporté sur place et travaillé à la pelle mécanique sur une surface de 120 m², le tout recouvert de terre végétale, qui a été ensemencée.

Par la suite, des gros rochers affleurant la surface ont été extraits, puis cassés au brise-roche et évacués. Les plus volumineux ont été enfouis plus

profond pour faciliter le damage en cas de faible enneigement.

La piste de montée du télésiégi des Prés a été reprofilée sur 100 m pour faciliter la montée des petits skieurs et surfeurs. Un accord a été passé avec une entreprise locale de travaux publics pour décharger des matériaux sur le bas des Prés, afin de reprofiler le bas de la piste.



Neige de culture

Sur le domaine skiable du Crêt-Béni a eu lieu la mise en fonctionnement simultanée du *réseau gravitaire* et du *réseau surpressé*, avec :



➤ Installation d'une canalisation entre l'usine à neige et le brise charge situé à la cote 1255 NGF.



➤ Modification de l'usine à neige pour l'intégration du départ gravitaire : génie civil, tuyautage et process.



➤ Préparation au droit de l'usine à neige et dans une tranchée commune des départs des phases ultérieures.



COÛT DES TRAVAUX

1^{ère} tranche :

236 844,73 € HT

2^e tranche :

second semestre 2022

Société d'Exploitation de La Chapelle d'Abondance



SAISON 2019-2020

La saison 2019-2020 avait très bien commencé en matière d'enneigement et de fréquentation avec une ouverture complète des domaines alpin et nordique dès le 19 décembre.

Après les vacances de Noël, la station a été confrontée à un déficit de neige naturelle en bas des pistes. Ce manque de neige était principalement lié à des températures trop douces et beaucoup de pluie.

Les périodes de froid n'ont pas permis d'assurer un enneigement artificiel suffisant sur le secteur Crêt-Béni contrairement aux saisons précédentes pour lesquelles il y avait eu des inversions de températures (températures plus élevées en altitude qu'en bas de la station).

En moyenne sur la saison et pour toute la France, la température a été supérieure à la normale de 2,7 °C. L'hiver 2019-2020 reste au 1^{er} rang des hivers les plus chauds sur la période 1900-2020 devant les hivers 2015-2016 (+ 2,6 °C) et 1989-1990 (+ 2,0 °C).

« La progression de l'épidémie de la COVID-19 nous a contraints à fermer le domaine le 14 mars 2020 et à mettre l'ensemble du personnel au chômage technique. »

Bernard HUGON
Président de la SELCA

Les taux moyens d'ouverture en 2019-2020 :

- Domaine nordique : 39 %
- Domaine alpin (remontées mécaniques) : 92 %
- Domaine alpin (pistes) : 79 %

SAISON 2020-2021

Malheureusement, le domaine alpin n'a pas pu être ouvert en raison de l'interdiction gouvernementale de faire fonctionner les remontées mécaniques.

En revanche, le domaine nordique, pour sa dernière année d'exploitation par la SELCA, a connu un fort succès auprès des touristes et des locaux, très motivés à profiter de la neige et de la glisse, coûte que coûte.

De nombreux établissements scolaires sur l'Espace Nordique

La commune, actuel gestionnaire du domaine nordique, est très fière d'accueillir un bon nombre d'élèves dans le cadre du ski scolaire.

Avant la rentrée de septembre 2021, les établissements de la région ont reçu une brochure présentant les atouts de notre plateau nordique.

Au final, une quinzaine d'établissements se sont déplacés pour tester le ski de fond (skating et classique), mais aussi le biathlon.

À cela s'ajoutent tous les établissements hors département ou région qui sont venus grâce aux classes de neige ou colonies de vacances.



Quelques pages de la brochure de l'Espace Nordique à destination des établissements scolaires.

Soutien financier de la commune à nos athlètes

L'appui financier de la commune a pour buts d'aider des athlètes à réussir leur saison et payer du matériel, les déplacements, les stages, la cotisation à la Fédération et bien d'autres frais. Il n'est pas basé sur les résultats.



Chloé BENED

Elle figure dans le top 10 du circuit national français de biathlon. Elle a été sélectionnée pour les championnats d'Europe juniors, où elle a décroché une médaille d'argent en sprint en janvier 2022 à Pokljuka, en Slovénie, et a terminé à la 7^e place sur la poursuite.

En parallèle, elle prépare un CAP d'esthéticienne en candidate libre.



Louise TRINCAZ

Elle est membre du comité Haute-Savoie de ski alpinisme.

Après de très bons résultats lors de la saison 2020-2021, Louise a récidivé. Elle est cette année championne d'Europe U18 en sprint, médaille d'argent en vertical, médaille d'argent en individuel et médaille de bronze en relais. Elle vient de participer à la fameuse Pierra Menta, épreuve où elle a terminé première jeune, tout comme l'an passé.

Elle prépare maintenant les championnats du monde de l'an prochain. En parallèle, l'athlète prépare un baccalauréat technique à Évian-les-Bains et poursuit sa formation au sein de l'école de ski de La Chapelle d'Abondance.

Ça bouge sur les domaines skiabiles



De janvier à mars 2022, 6 soirées « Espace Nordique by night » ont été organisées. Le principe était simple : allier le plaisir de la glisse et des sensations nouvelles en skiant de nuit, à la lueur des lampes frontales.



Les 100 km de la solidarité : un événement sportif et solidaire. Dorian TRÉBOUX a parcouru 100 km sur notre Espace Nordique au profit d'une fillette malade, la petite Charlotte. De nombreux skieurs se sont joints à lui !



« Closing Party » pour les domaines alpin et nordique. Une rencontre conviviale pour terminer en beauté cette saison 2021-2022.



Les conséquences de la crise sanitaire

LES PROFESSIONNELS DU TOURISME FACE A LA CRISE DE LA COVID-19

Le 15 mars 2020, comme partout en France, l'activité de nos commerçants, hôteliers et restaurateurs s'est brusquement arrêtée, signant ainsi le début d'une crise sans précédent pour la station.

Après 2 mois de confinement forcé, une réouverture fut possible pendant l'été sous certaines conditions. Tous ces acteurs, essentiels à la vie de notre village, ont donc dû s'adapter à de nouvelles normes d'accueil pour leur clientèle.



Si le mois de juillet fut plutôt calme, le mois d'août vit un afflux très important de touristes en quête de grand air et curieux de découvrir la montagne d'été. De nombreux commerçants témoignent d'une période de forte activité, presque inédite ! De quoi redonner un peu le sourire à tous ces établissements mis à mal par une situation sanitaire difficile.

Malheureusement, le 30 octobre 2020 signe un deuxième coup d'arrêt à l'activité touristique avec un second confinement et une fermeture de tous les commerces et restaurants.

S'ensuivra la douche froide du 24 novembre où le chef de l'État annonce que les remontées mécaniques n'ouvriront pas pendant les fêtes de fin d'année. C'est évidemment la consternation chez tous les professionnels du tourisme

pour qui la période Noël–Nouvel an représente une part énorme des ressources .

Malgré de nombreuses contestations et un recours devant le Conseil d'État, la réalité apparaît bien triste : avec l'impossibilité de pratiquer le ski alpin et les restaurants fermés , les touristes ne seront pas au rendez-vous pendant les fêtes.

Les hôteliers et restaurateurs, particulièrement touchés par cette situation, doivent se réinventer en proposant de la vente à emporter, seule forme de restauration autorisée. Déjà mis en place au mois de mai pour certains, ce nouveau mode permet de garder le contact avec sa clientèle et de limiter, dans une moindre mesure, leurs pertes d'argent. Même si ce type de vente est loin de couvrir leurs frais, il les a aidés peut-être à rester actifs et à espérer des jours meilleurs en attendant la réouverture.

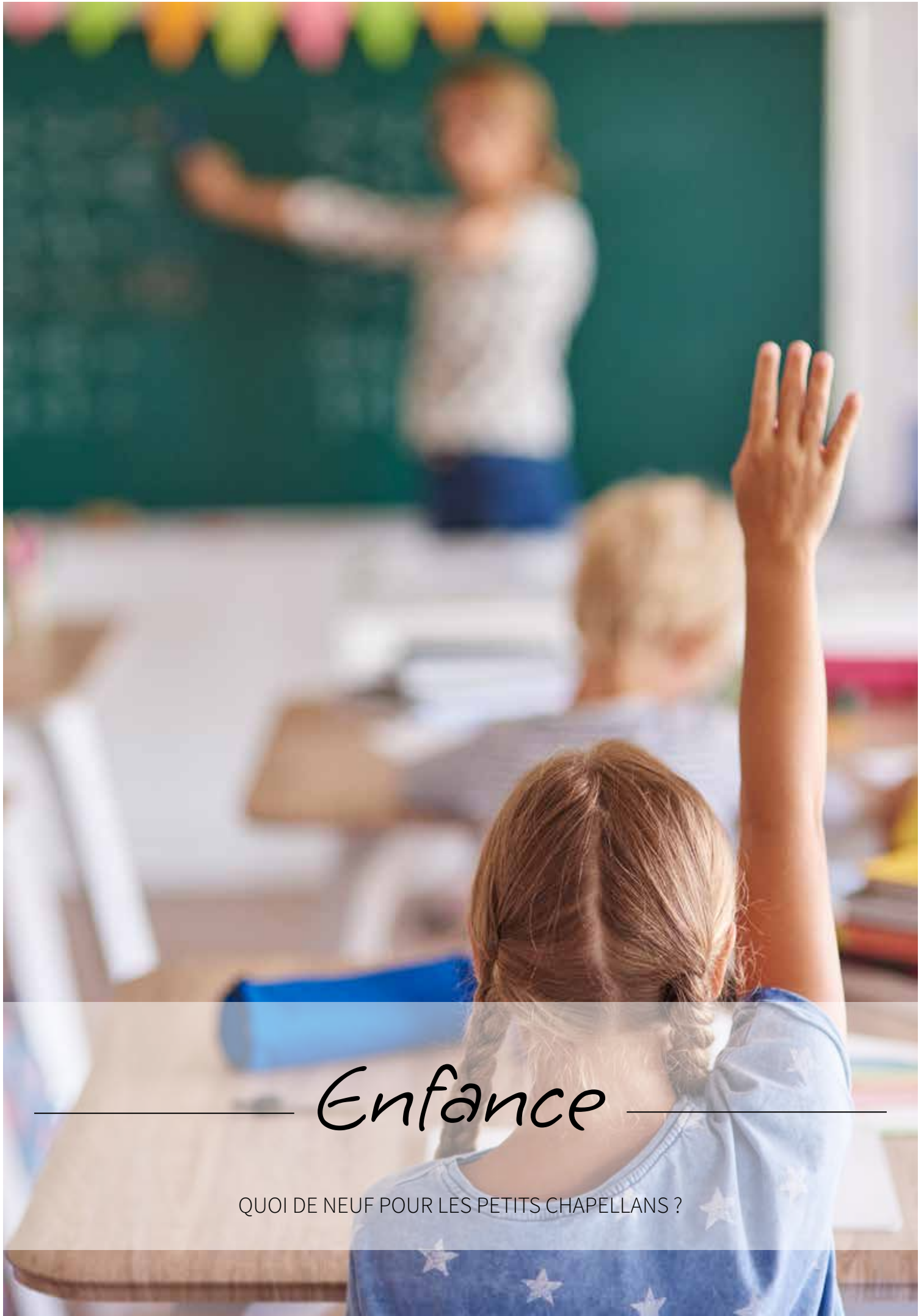
FOCUS SUR LES CENTRES DE VACANCES

En février 2022, Gérald DAVID-CRUZ, maire de La Chapelle d'Abondance, alertait l'État sur la situation dramatique que connaissent les centres de vacances, qui subissaient à cette période un très grand nombre d'annulations.

Il a en effet adressé un courrier à Bruno LEMAIRE, ministre de l'Économie, dans lequel il précisait que les annulations représentaient 60 % du chiffre d'affaires de ce secteur.

Les professionnels avaient pourtant pris toutes les précautions nécessaires pour pouvoir accueillir les groupes d'enfants dans les conditions sanitaires requises.

Le maire s'inquiétait alors du manque à gagner pour les centres mais, également pour la collectivité et l'ensemble du territoire.



Enfance

QUOI DE NEUF POUR LES PETITS CHAPELLANS ?

L'école communale en 2021-2022



Comme chaque année, les élèves de l'école communale Les Courtes Raies participent à divers projets tout au long de l'année. Régulièrement, les enfants peuvent :

- profiter de sorties à la piscine (Forme d'O à Châtel), et ce quelle que soit leur classe ;
- s'initier au ski alpin pour les élèves de maternelle (grande section) et de primaire (cours préparatoire) ;
- s'initier au ski de fond pour les CP/CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2 ;
- aller voir des spectacles Jeunesses Musicales de France.

Les grands projets de cette année

10 ANS DU GÉOPARC

À la suite de l'appel à projet du Géoparc pour fêter ses 10 ans, la classe de CE2/CM1/CM2 de notre commune a été choisie avec son thème : « **Notre montagne, hier, aujourd'hui et demain** ».

Il s'agit d'un projet sur la découverte de la montagne en vallée d'Abondance, avec des animations et sorties, des apports sur la géologie, l'habitat, l'environnement. Ces différents ateliers ont abouti à l'écriture du scénario d'un court-métrage de 4 minutes, avec l'aide d'un technicien professionnel, Didier FREDEVEAUX.

Le court-métrage comprendra une séquence sur les pistes de ski de fond avec l'interview d'un moniteur, une séquence dans le passé en costumes dans le chalet traditionnel de la Ville du Nant, 2 séquences à l'école avec une scène en classe et une autre dans le laboratoire des scientifiques. Il est complété par un travail avec une intervenante spécialisée en arts visuels, Anaïs BOUXIÈRE, qui a accompagné les enfants pour la réalisation du générique d'entrée, des jingles et du générique de fin.

Tous les élèves de la classe de CE2/CM participent en tant qu'acteur, preneur de son, script, caméraman, metteur en scène ou assistant... Le projet est financé principalement par le Géoparc, qui offrira également une séance de cinéma à tous les élèves qui prennent part aux projets en juin 2022 à Thonon.

LE PROJET « DANSE »

Toute l'école reconduit pour la 3^e année consécutive un projet danse avec Pascale TERSOGLIO, une intervenante agréée.

Elle prépare, du mois de mars au mois de mai avec les élèves de petite section à CM2, un grand spectacle sur le thème des 4 éléments, qui s'est déroulé en présence des parents le vendredi 13 mai au Palais des Festivités à Évian.

LA CLASSE DE MER

Elle concerne les élèves du CE1 au CM2, qui partiront au centre de vacances du Grau d'Agde, dans l'Hérault. Le séjour a eu lieu du lundi 16 au vendredi 20 mai, avec les 2 enseignantes et 4 adultes accompagnants.

Au programme : découverte du milieu marin, balade et découverte du port, visite de la criée, collectes sur la plage, promenade à l'embouchure de l'Hérault, découverte des prés salés, pêche à pied, rencontre avec un conchyliculteur, sortie en mer sur le *Sea Explorer*.

Evolution des inscriptions à l'école

Rentrée 2019	101 élèves : ▶ 52 en maternelle ▶ 49 en primaire
Rentrée 2020	102 élèves : ▶ 49 en maternelle ▶ 53 en primaire
Rentrée 2021	106 élèves : ▶ 44 en maternelle ▶ 62 en primaire

Tarifs cantine et périscolaire

CANTINE

- ▶ Repas : **5,30 €**
- ▶ Repas (enfant hors commune) : **5,90 €**
- ▶ Repas majoré* : **8 €**
- ▶ Repas non inscrit : **16 €**

*Repas majoré = repas réservé moins de 8 jours à l'avance.

PÉRISCOLAIRE

- ▶ Heure : **3,20 €**
- ▶ Heure (hors commune) : **3,50 €**

IMPORTANT

Pour la bonne organisation du service de cantine et pour la commande des denrées alimentaires pour les repas de vos enfants, il est important de réserver à l'avance.

Nous vous rappelons que vous devez avoir inscrit votre enfant au plus tard 8 jours avant la date à laquelle il mangera à la cantine.



Inscriptions : www.logicielcantine.fr/lachapelledabondance

Comme chaque année, les inscriptions à l'école (pour les nouveaux élèves) ont eu lieu pendant les mois de mars et d'avril.

Le visuel de communication ci-contre a été diffusé sur les réseaux sociaux et sur le panneau d'informations communales.

L'information a également été relayée auprès des parents dans les halls de la crèche, de l'école et du périscolaire.

INSCRIPTIONS ÉCOLE

→ 15 MARS - 25 AVRIL

EN MAIRIE : LUNDI - MERCREDI - VENDREDI

- DE 9H00 A 12H00
- DE 14H00 A 17H30

PIECES A FOURNIR :

- justificatif de domicile (- de 3 mois)
- livret de famille
- carnet de santé

Crèche : multi-accueil Les Gattions

Le multi-accueil Les Gattions est un établissement d'accueil du jeune enfant. Depuis mars 2017, cette structure se trouve, comme l'école communale, dans le bâtiment

multifonctionnel, chemin des Plans. Ces nouveaux locaux permettent d'accueillir les enfants dans le confort et la modernité.



La structure répond aux normes de sécurité et celles définies par la protection maternelle et infantile (PMI), ces critères sont gages de la qualité de l'accueil des plus jeunes. Cela a également permis à la structure d'élargir son effectif, accueillant ainsi en moyenne 24 enfants par jour, de 2 mois et demi à 3 ans révolus, en 2 groupes distincts afin de répondre aux rythmes de chacun.

2020 : s'adapter face à la crise sanitaire

Grâce à cette dynamique, dès l'annonce du confinement à la mi-mars 2020, l'équipe de la crèche a œuvré afin qu'un service de garde soit maintenu dans la vallée, et ceci pour toutes les familles dans le besoin. Ce service a été mis en place en partenariat avec l'école publique et la mairie. Du 16 mars au 2 juin 2020 et grâce à un agrément élargi, l'établissement a pu accueillir des enfants jusqu'à 6 ans.

Sans une mobilisation active de l'équipe éducative, ce service n'aurait pas pu être rendu : merci à elle !

Face à la crise sanitaire, qui a bouleversé nos habitudes, les services de la PMI ont accompagné la structure Les Gattions pour continuer à accueillir les familles dans le respect des recommandations et des protocoles.

Des activités variées

Les enfants accueillis aux Gattions participent à des activités variées, telles que :

- des promenades à pied, et même dans la neige en hiver,
- des visites à la ferme (chèvrerie des Thoules),
- de l'éveil musical (intervention hebdomadaire d'une professionnelle),
- des ateliers cuisine (et dégustation !),
- des sorties à la bibliothèque-ludothèque,
- des activités saisonnières, comme la visite du Père Noël, le carnaval...





— Retour en images —

Retour en images



Cérémonie du 11 novembre 2021.



Présentation du Plan Nordique par le Département 74.



Réunion de début de saison hiver 2021-2022 en présence de M. le maire et les représentants de l'OTPEVA.



Fenêtre sur la Maison des Sœurs dans son manteau blanc.



Que de bonnes choses dans le colis de Noël des aînés.



Lancement de la saison d'hiver avec le marché de Noël, les 18 et 19 décembre 2021.

Retour en images



L'usine à neige, vue de l'intérieur.



Rendre la montagne accessible à tous : une des missions de l'AFEPA.



Retour en images



Préparation des chargeurs de biathlon et puis... un sans-faute pour ces jeunes athlètes du Chablais Nordic Ski-Club !



De beaux podiums pour les jeunes de nos 2 ski clubs !



La préparation militaire marine d'Évian, le 8 mai 2022



Les élèves de l'école lors du tournage de leur court-métrage.

Vie locale et associative

À PROPOS DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE ET SES ASSOCIATIONS



Le marché à La Chapelle d'Abondance

UN RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRE REDYNAMISÉ



Depuis le mois d'août 2020, la municipalité (en collaboration avec les commerçants) a décidé de déplacer le marché hebdomadaire de la place de l'église vers le centre du village. Il se trouve que, dans les années 80 déjà, il avait lieu devant la mairie.

Se tenant ces dernières années sur le parking de l'église, le marché n'était plus attractif et s'en trouvait très peu fréquenté. Les touristes, comme la population locale, ne s'y rendaient guère. Désormais, le marché a lieu sur le parvis de la mairie.

Si le besoin s'en fait sentir, il pourra être étendu sur le parking de la mairie et dans la cour de l'ancienne école.

Un arrêté municipal a été pris pour interdire la circulation sur la route de Chevenne de 6 h 30 à 15 h 00 tous les vendredis concernés. Une déviation est mise en place lorsque la route est fermée.

LES MARCHÉS NOCTURNES

Tous les samedis soir de juillet et d'août
Dès 17 h 30 - Parvis de la mairie

Buvette, petite restauration et concert

**VOUS ÊTES COMMERÇANT
OU ARTISAN ET VOUS
SOUHAITEZ ÊTRE PRÉSENT
SUR NOS MARCHÉS ?**

Contactez la mairie au **04 50 73 50 08** ou
accueil@mairielachapelledabondance.fr

Instagram

@LACHAPELLEDABONDANCE_OFFICIEL



De l'initiative personnelle au compte Instagram de plusieurs milliers d'abonnés, il n'y a qu'un pas !

C'est en janvier 2020 que Bérénice DAVID-CRUZ publie le premier post Instagram sur le compte « **lachapelledabondance_officiel** », avec l'envie de partager tout ce qui fait la beauté de notre village. Aujourd'hui, le compte a glané quelque 3 000 abonnés.

Les plus beaux paysages, les plus belles images sur les pistes de ski, les couchers de soleil

contribuent à alimenter le hashtag : **#leplusbeauvillageduchablais**

La présence sur les réseaux sociaux de notre commune et de notre station, au travers de ce compte Instagram, a notamment permis de faire partie des 5 stations classées par le média cnews.fr comme étant des « pépites à découvrir ».

Le compte est à la recherche d'ambassadeurs passionnés afin de l'alimenter.

#ambassadeurlachapelledabondance

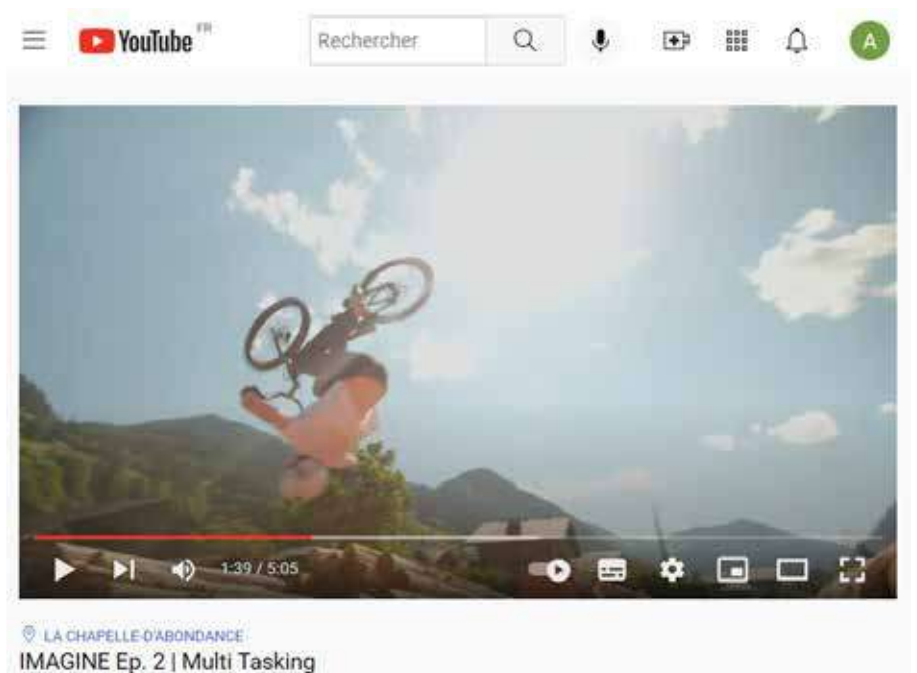


LIEU DE TOURNAGE !

Notre village a également été mis à l'honneur par Nicolas FLEURY, athlète de haut niveau en VTT.

En effet, durant l'été 2021, La Chapelle d'Abondance a été le théâtre des aventures du jeune homme aux plus de 23 000 followers sur Instagram.

Épisode n° 2 d'une série de courts-métrages intitulés *Imagine*, la vidéo est à voir ou revoir sur la chaîne YouTube de Nicolas FLEURY.



Annuaire des associations



BIBLIOTHÈQUE- LUDOTHÈQUE MILLEFEUILLE

La bibliothèque-ludothèque Millefeuille est un lieu de partage autour de la littérature et des jeux.

- **Yvonne BRESSOUD**
- *Maison des Sœurs*
- **Permanences :** Lundi - Mercredi - Vendredi de 16 h 15 à 18 h 30



ANCIENS COMBATTANTS AFN

Associations des Anciens Combattants d'Afrique du Nord.

- **Roland TROSSET**
- *164 route du Valais*
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE



CLUB DES AÎNÉS

Association qui propose des activités aux aînés du village.

- **Marie-Claude BLANC**
- *179 route de la Ville du Nant*
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE



CHORALE PAROISSIALE ST-MAURICE

Chorale paroissiale d'une vingtaine de choristes et cheffe de chœur, organiste, flûtiste.

- **Fernande BLANC**
- *98 route de Savoie*
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE



SKI-CLUB LA CHAPELLE

Initiation et perfectionnement à la pratique du ski alpin. Découverte des métiers de la glisse.

- **Benoît GURLIAT**
- *skiclub.lachapelle@gmail.com*



COMITÉ DE JUMELAGE

Association de promotion du jumelage des communes de La Chapelle d'Abondance et Ploéven.

- **Daniel ANNICHINI**
- *daniel.annichini@outlook.com*



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Association regroupant les chasseurs de La Chapelle d'Abondance.

- **Anthony BENAND**
- *102 chemin de la Dransette*
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE



HALTE- GARDERIE LES GATTIONS

Multi-accueil géré par l'Association Familiale Cantonale du Val d'Abondance (AFCVA).

- **Alexandra BELLENGER**
- *04.50.73.53.05*



APE. école publique

Organisation d'événements et animations pour récolter de l'argent servant aux activités des enfants de l'école.

- **Sarah LIGHT**
- *apelachapelledabondance@gmail.com*



AARCA

Association Amicale des Résidents de La Chapelle d'Abondance.

- **Jacques CEVOST**
- *info@aarca74.com*
- *www.aarca74.com*



CHAPELLE ÉVÉNEMENTS

Organisation de manifestations.

Gérald DAVID-CRUZ

- *121 chemin du Mont de Grange*
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE



SAMVA MOTO CLUB

Association de la « Sympathique Amicale des Motards de la Vallée d'Abondance ».

- **Thomas MAXIT**
- *www.samvamotoclub.com*

Annuaire des associations (suite)



DONNEURS DE SANG

Organisation des repas et collations lors des collectes de sang à La Chapelle d'Abondance.

- **Éric GRILLET-AUBERT**
- dondusanglachapellechatel@gmail.com



AFEPA

Association de Familles d'Enfants Polyhandicapés et Amis. Organisation de sorties sport et nature.

- **Kévin BALAVOINE**
- afeпа@outlook.fr



LA CHAPELLE LOISIRS

Activités sportives et culturelles: zumba, théâtre...

- **Marie BOVARD**
- 1106 route des Frasses
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE



COMITÉ DES FÊTES

L'association a pour buts d'animer et de participer aux différents événements du village.

- **Jean-Pierre BENAND**
- Facebook : La Chap d'A en Fête



LE COUAC

Activités sportives pour seniors.

- **Yvonne BRESSOUD**
- ybressoud@aliceadsl.fr



ASSOCIATION FAN DE CHRISTIAN

Soutenir Christian ROULIN et sensibiliser le public au handicap et à la maladie de Charcot.

- **Isabelle ROULIN**
- fandechristian2018@gmail.com



CHABLAIS NORDIC SKI-CLUB

Ski club de ski de fond et biathlon du Chablais et de la Vallée d'Abondance.

- **Frédéric BENED**
- secretaire.chablaisnordic@gmail.com

CHASSEURS A L'ARC DU MONT CHAUFFE

Association regroupant les chasseurs à l'arc de La Chapelle d'Abondance.

- **Jérôme LAHAYE**
- chasseurs.arc.mont.chauffe@gmail.com

Si vous êtes président(e) ou membre d'une association et que vous constatez une erreur dans les informations ci-dessus ou que votre association ne figure pas dans cette liste, nous vous prions de contacter la mairie pour nous le signaler.

Contact : communication@mairielachapelledabondance.fr ou 04 50 74 50 08

VOUS AVEZ ENVIE DE PARTICIPER À LA VIE DU VILLAGE LORS D'ÉVÉNEMENTS OU D'ANIMATIONS ?

La mairie souhaite dresser une liste des personnes qui aimeraient faire du bénévolat.
Vous pouvez nous envoyer vos coordonnées à :
communication@mairielachapelledabondance.fr

Bibliothèque-Ludothèque Millefeuille

En décembre 2019, l'association Millefeuille a changé de présidente. Yvonne BRESSOUD a succédé à Isabelle ROULIN qui a été vivement remerciée (ainsi que Christian, son époux) pour son implication pendant de nombreuses années au sein de l'association.

Le groupe de bénévoles assure les permanences, les achats, l'équipement des livres, le « désherbage » (vieux ouvrages retirés des collections), ainsi que les diverses animations organisées.

Cette belle équipe, aux nombreuses ressources, met tout en œuvre pour que la bibliothèque-ludothèque vive, soit accessible à tous et se diversifie.



Des ouvrages pour satisfaire tous les lecteurs.

2020 a, comme partout en France, été une année compliquée pour l'organisation des différentes activités habituelles.

Malgré la crise sanitaire et dès que cela a pu être possible, la bibliothèque a reçu plusieurs auteurs :

- **Sylvie MAXIT** pour *La Chapelle d'Abondance - Chroniques d'un village du Haut-Chablais*, illustré par Julie Wintz-Litty,
- **Christian ROULIN** pour *Envie de vie*,
- **Sarah SEGUIGNE** pour *Le sentier où mènent tes rêves*,
- **Jean-Claude SEVIN** pour *L'aviatrice*, en 2 tomes,
- **Jessica BEREJ** pour son 3^e roman,
- **Jérôme VUILLOUD** pour son 2^e livre,
- **Véronique FLANDROIS**.

Le premier étage de la Maison des Sœurs, où se situe la bibliothèque, a également accueilli une exposition de peinture. Félix ROY, de Maxilly, y a présenté ses œuvres très colorées jusqu'en septembre.

En parallèle de cette exposition, les bénévoles ont tout de même pu organiser un atelier qui visait à faire découvrir aux enfants une technique picturale et chacun est reparti avec son œuvre d'art.

Les activités habituelles, comme les « goûters-crêpes » qui

connaissent toujours un vif succès ou l'accueil des enfants du périscolaire, ont dû être suspendues pendant la crise sanitaire.

De bonnes idées issues de la crise sanitaire et du confinement

Lors du premier confinement, l'idée d'une grainothèque s'est concrétisée. La bibliothèque étant fermée, c'est Vincent FAIVRE, de l'épicerie Bio en Abondance, qui a géré la mise à disposition des plants et des graines (légumes et fleurs). Petits et grands jardiniers, débutants ou chevronnés, ont pu en profiter. L'initiative ayant remporté un vif succès, il est fort probable que l'action soit reconduite.

Mise en ligne du catalogue

La Covid-19 a eu un autre effet sur la bibliothèque : il a fallu rendre accessibles « autrement » les ouvrages disponibles. C'est pour cela que les bénévoles ont travaillé sur la mise en ligne du catalogue des ouvrages et des jeux.

POUR ACCÉDER AU CATALOGUE EN LIGNE :

<https://biblio-lachapelledabondance.fr>

(sous réserve d'une cotisation à jour)

De nouveaux ouvrages

Appuyée par une subvention de Savoie-Biblio, la bibliothèque a pu acquérir 100 nouveaux livres.

La bibliothèque est toujours à la recherche de personnes intéressées pour faire vivre ce lieu culturel. Si vous avez du temps et souhaitez vous investir au sein de l'association, n'hésitez pas à vous présenter sur place pendant les heures de permanence.



Félix ROY et les enfants de l'atelier peinture

Secours en Montagne - Vallée d'Abondance

L'association du Secours en Montagne de la Vallée d'Abondance (SMVA) est constituée de sauveteurs bénévoles prêts à partir à la demande des institutions officielles (gendarmerie, PGHM, pompiers, mairie) pour de la recherche de personnes ou pour des missions de sauvetage, été comme hiver.

Elle est intégrée au Plan de Secours Départemental par l'intermédiaire de l'ADSSM74, Association Départementale des Sociétés de Secours en Montagne de Haute-Savoie, seule interlocutrice auprès la préfecture.

20 secouristes opérationnels sont répartis sur les 6 communes de la vallée : Châtel, La Chapelle d'Abondance, Abondance, Bonnevaux, Vacheresse et Chevenoz.

De toutes conditions sociales, de tous horizons, de tous milieux, les sauveteurs ont un point commun : le *dévouement*. C'est bien souvent de nuit ou par un temps épouvantable, au moment où l'on se retrouve en famille ou bien au chaud dans son lit que l'alerte est donnée. Il faut alors s'équiper, partir, et chercher en haut et en bas des falaises, visiter les chalets, descendre des couloirs, les remonter, etc.

Mais l'espoir de secourir quelqu'un est plus fort que tout. Le mot *solidarité* prend tout son sens.



Les membres du SMVA en formation au Foyer des 4 Saisons.

Tous sont formés et recyclés régulièrement par des exercices réguliers (aux niveaux départemental, chablaisien et local) en collaboration avec le PGHM, les gendarmes et les pompiers. Ces formations ont lieu en terrains variés et accidentés (neige/glace, falaises, avalanches, etc.) et peuvent intégrer des initiations hélicoptère, utilisation de détecteurs victimes en avalanche (DVA)



Le Maestro : un appareil de mouflage qui démultiplie la force des sauveteurs.

ou des formations aux premiers gestes de secourisme (PSE1 et 2). Dernier rendez-vous en date le 15 janvier 2022 pour les exercices de recherche de victimes en avalanches : sur le secteur de Crêt-Béni, à La Chapelle d'Abondance. Le SMVA a pu compter sur la présence de secouristes suisses du Valais voisin, afin de renforcer la collaboration et la coordination franco-suisse.

Jean-François PREMAT, président du Secours en Montagne du Chablais, explique l'implication des Secours en Montagne dans les Plans Communaux de Sauvegarde.

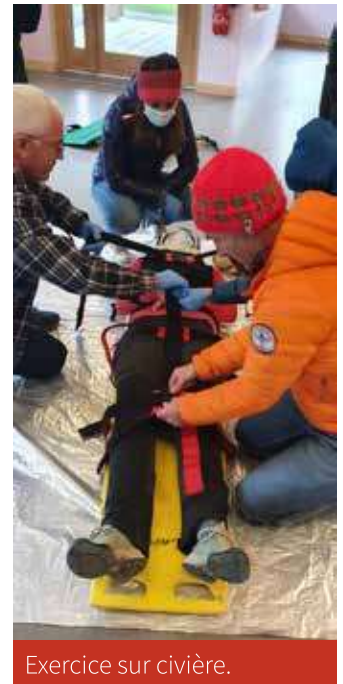
En tant qu'association de sécurité civile, le SMVA est habilité pour :

- **les missions A :** opérations de secours
- **les missions B :** actions de soutien aux populations sinistrées
- **les missions C :** encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées
- **les missions D :** dispositifs prévisionnels de secours (DPS).

Grâce à cette habilitation, l'association peut être intégrée au Plan Communal de Sauvegarde.

Le matériel est personnel (boudrier, casque, chaussures, vêtements, skis, etc.), hormis le gros matériel type brancard Franco-Garda, cordes, radios, etc... qui bénéficie d'une aide ponctuelle du département et des mairies par des subventions.

Des animations départementales ou locales, comme les journées de la prévention organisées par la préfecture, ou encore la présence sur des manifestations sportives été et hiver (DPS), font également partie des missions du SMVA.



Exercice sur civière.

**VOUS PRATIQUÉZ LA MONTAGNE ÉTÉ / HIVER
(SKI DE RANDO, SKI ALPIN, ESCALADE)...?
VOUS AVEZ PLUS DE 18 ANS ET
VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR LE SECOURS ?**

Prenez contact avec l'association SMVA :

smv.abondance@orange.fr

Facebook : www.facebook.com/SMVAbondance-Secours-en-Montagne-188117738226172

Association des donneurs de sang



Malgré cette période particulière, les donneurs ont répondu présents aux collectes par 170 dons en 2020 avec seulement 3 collectes (contre 215 en 2019 avec 4 collectes) et 156 dons en 2021 pour 4 collectes. L'association remercie vivement les donneurs qui sont restés mobilisés malgré la crise

sanitaire et les mesures renforcées lors des collectes. Plus que jamais, l'EFS a besoin de donneurs.

Pour pouvoir continuer à accueillir les donneurs, l'Etablissement Français du Sang a tout mis en œuvre pour faciliter et adapter les collectes avec la mise en place de la prise de rendez-vous, limitant ainsi l'attente et le brassage des donneurs.

La commune de La Chapelle d'Abondance met gracieusement à disposition le Foyer 4 Saisons, 3 fois par an. Pour la 4^e collecte, c'est la commune de Châtel qui organise « la collecte du maire ». Les règles sanitaires sont facilement respectées et les



collations sont prises au chaud.

Un grand merci aux communes pour leur aide précieuse.

Pour plus d'information sur les dons : www.dondesang.fr
Pour prendre rendez-vous : www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Club des Aînés

Forte d'une cinquantaine d'adhérents, l'association des Aînés de La Chapelle d'Abondance est ouverte aux personnes ayant atteint l'âge de la retraite.

Que font nos aînés ?

- Rendez-vous hebdomadaire pour jouer à la belote, au Scrabble®, ou à d'autres jeux de société les jeudi après-midi à la Maison des Sœurs.
- Sorties mensuelles concoctées par le comité, souvent en bus, pour des visites culturelles ou de sites remarquables, ou des repas.
- Depuis l'automne 2021 des cours de gymnastique Senior sont proposés aux membres tous les mardi matin dans une salle de l'ancienne école. Ces cours ont été interrompus l'hiver. Ils ont repris à la fin du mois d'avril 2022.
- Participation des aînés aux diverses animations communales ou touristiques, avec la vente de gâteaux faits maison par les membres, pour contribuer aux frais des sorties.
- Participation bénévole de membres aux journées de collecte nationale des Banques Alimentaires.

Modalités pour adhérer au club des Aînés :

- Avoir atteint l'âge de la retraite,
- Déposer un courrier avec ses coordonnées dans la boîte à lettres sous le porche de la maison des sœurs
- Ou envoyer un courrier à l'adresse :
Maison des Sœurs
10 route des Frasses
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Un membre du comité prendra contact avec vous pour les modalités.



Le club des Aînés lors de l'assemblée générale.

Comité de jumelage avec Ploéven



Depuis mars 2020 et la crise sanitaire qu'a provoquée la pandémie de la Covid-19, les échanges entre les 2 communes n'ont malheureusement pas pu avoir lieu comme les années précédentes.

Le comité avait préparé, dès Mars 2020, le voyage des jeunes de La Chapelle d'Abondance pour le séjour d'été. 22 jeunes

étaient inscrits, les contacts avec la voile étaient pris, mais la situation sanitaire a obligé les organisateurs à annuler ce séjour. Les familles d'accueil ne pouvaient pas être sereines vis-à-vis des enfants accueillis, et les parents et accompagnateurs des Chapellans n'étaient pas plus rassurés.

En février 2021, nos jumeaux bretons ne sont pas venus non plus. Trop de contraintes et d'incertitudes les ont poussés à annuler le séjour dès le mois de novembre 2020.

Les liens existent toujours et les nouvelles arrivent : les bonnes comme les mauvaises... Cette année, les décès de Christian RIVORY et de Nicole MARZIN nous ont particulièrement affectés. Ils étaient de véritables piliers du jumelage. L'ensemble du comité de jumelage et du conseil municipal adresse une pensée toute particulière à leurs familles.

Association Amicale des Résidents

L'Association Amicale des Résidents de la Chapelle d'Abondance (AARCA), créée en 1992, est composée de 300 personnes environ, majoritairement résidents secondaires, mais pas seulement.

Elle a comme objectifs de faciliter l'établissement de relations amicales entre résidents, d'intéresser ses membres à la vie locale, à la protection du patrimoine et de l'environnement local, et d'être une force de proposition et d'aide à leur réalisation. Elle est agréée en tant qu'association locale d'usagers au titre de l'urbanisme.

La plupart de ses dirigeants fréquentent assidûment le village depuis plus de 40 ans.

Elle noue volontiers des partenariats avec des associations ou organismes locaux pour les soutenir ou faciliter les séjours de ses membres (avec la SELCA, par exemple).

Moins tournée vers l'organisation de manifestations culturelles ou sportives que par le passé, elle se veut une interface entre ses membres et les autorités locales. Pour ce faire, l'association publie chaque semaine une revue de presse, chaque trimestre un bulletin et a un site Internet et une page Facebook afin que les résidents soient toujours un peu à La Chapelle d'Abondance quand ils sont loin de leur vallée.

Des sorties et randonnées à pied, en raquettes ou à ski sont organisées régulièrement pour faire découvrir ou redécouvrir les magnifiques paysages du Chablais aux adhérents.

Toute personne fréquentant régulièrement le village de La Chapelle d'Abondance peut nous rejoindre. L'adhésion annuelle est fixée à 15 €.

Contact : info@aarca74.com ou visitez le site Internet de l'association www.aarca74.com



AFEPA

L'Association de Familles d'Enfants Polyhandicapés et Amis est un association de loi 1901. Elle a été créée en 1997 dans le but de proposer aux résidents des institutions spécialisées des activités en extérieur, sport et nature. Ces sorties permettent à ces personnes, parfois isolées, d'avoir une vie sociale, l'espace de quelques heures.

L'AFEPA propose donc des sorties, été comme hiver. En été, ce sont les Cimgo et les Joëlettes qui permettent de transporter les personnes à mobilité réduite. Ces engins sont troqués, en hiver, pour le Tandemski. Ces activités se font volontiers avec les familles, et surtout dans la bonne humeur et la convivialité.

En 2020, l'AFEPA a pu faire profiter l'IME (Institut Médico-Educatif) et le FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) de Saint-Cergues de quelques sorties hivernales pour ses résidents. Malheureusement, la saison s'est arrêtée brutalement en mars et n'a pas permis à l'association de poursuivre ses activités, ni d'apprécier la douceur printanière. L'interdiction gouvernementale d'ouvrir les remontées mécaniques durant l'hiver 2020-2021 a également compromis la saison. Enfin, les réglementations sanitaires étant trop complexes à mettre en place, l'activité estivale de Cimgo n'a pas été proposée pour les étés 2020 et 2021.

L'association ne s'est pas découragée et a repris en février 2022 ses sorties en Tandemski, pour le plus grand bonheur des participants, profitant du grand air cheveux au vent

et en toute sécurité, grâce aux pilotes aguerris.

Les 3 pilotes de l'association sont agréés pour le pilotage des différents engins et sont tous bénévoles. Ils prennent du temps sur leurs week-ends pour partager de belles sensations.

Renseignements :

www.facebook.com/AFEPA.Assoc

ou

afepa@outlook.fr



Sortie sur les pistes : grand air et bonne humeur garantis !

Chablais Nordic Ski-Club



3, 2, 1... Lancement de la saison 2021-2022 !

Le Chablais Nordic Ski-Club a été créé en décembre 2008. L'équipe de départ avait pour objectif associatif d'accompagner des jeunes dans l'apprentissage du ski de fond et du biathlon dans un esprit de convivialité.

Le défi étant de réunir des enfants de tout un bassin géographique élargi sur 2 sites d'entraînement, le plateau des Moises et

La Chapelle d'Abondance en alternance.

Depuis 3 ans, l'enneigement étant difficile et l'équipe de bénévoles s'essouffant, le nouveau comité directeur élu au mois de juin 2020 a décidé de revoir les statuts du ski club et de rejoindre le domaine nordique de La Chapelle d'Abondance pour s'impliquer pleinement sur un seul domaine.

Le Chablais Nordic Ski-Club tient à remercier la commune du Lyaud qui a accueilli ses membres pendant 11 ans et celle de La Chapelle d'Abondance pour son accueil et sa confiance.

Si vous aussi, vous désirez apprendre le ski de fond ou vous perfectionner, n'attendez plus et rejoignez-les ! Les mercredis et samedis : 3 groupes (les **Foyers** - jeunes débutants dès 6 ans, les **Fédéraux** - perfectionnement et compétiteurs à partir de 12 ans et les **Masters**).

Contact : secretaire.chablaisnordic@gmail.com

Site : www.chablaisnordic.com

Téléphone : 06 32 03 60 32 (Fred BENEDETTI, le président)



— *État civil* —

NAISSANCES, UNIONS ET DÉCÈS

LES NAISSANCES

DESEIGNE Maël né le 3 janvier 2019
 BENAND Samuel né le 9 janvier 2019
 GIRARD-DESPROLET Maélyne née le 26 mai 2019
 BLANC Candice née le 17 juin 2019
 SÉGUIGNE Belle née le 3 septembre 2019
 MOUTHON Audric né le 8 septembre 2019
 GRILLET-AUBERT Naïa née le 5 mai 2020
 FAVRE-MARGOT Jade née le 26 mai 2020

MOREAU Lorys né le 21 décembre 2020
 TRINCAZ DECONCHE Mattéo né le 12 mars 2021
 ATKINSON Sienna née le 11 avril 2021
 SÉGUIGNE Maïa née le 12 mai 2021
 VIGNY Malya née le 23 juillet 2021
 MEDINA Enzo né le 12 septembre 2021
 GRILLET-AUBERT Victoria née le 20 décembre 2021

LES UNIONS

CATTANEO Charlène et BALAVOINE Kévin le 14 septembre 2019 (PACS)
 DUCHANAUD Caroline et ROMEAS Didier le 21 septembre 2019 (mariage)
 MATHIEU Bénédicte et GUFFROY Matthieu le 21 septembre 2019 (mariage)
 RUBIN Émilie et BLANC Didier le 6 juillet 2020 (PACS)
 KULAWIK Virginie et BARRIOT François le 9 septembre 2020 (PACS)
 LORTON Valérie et MUGNIER Nicolas le 24 octobre 2020 (mariage)
 MOUTHON Élodie et RUBIN Sébastien le 28 novembre 2020 (mariage)

LES DÉCÈS

BOVARD Camille 23 février 2019
 TITAU Michèle 6 septembre 2019
 MOUTHON Christiane (ép. BENAND) 22 juillet 2020
 BENAND Alexandre 5 novembre 2020
 FAVRE-VICTOIRE André 14 décembre 2020
 RUBIN Sébastien 22 janvier 2021

LEBRASSEUR Daniel 14 mars 2021
 COTTAREL Éliane (ép. COMMAND) 25 février 2021
 PINTO Fabrice 20 mars 2021
 CRUZ Jeanne (ép. BENAND) 6 juillet 2021
 BÉAL Michel 6 septembre 2021
 BESSON Antoine 30 décembre 2021

Veillez noter que les publications de naissances et d'unions ont lieu après autorisation des personnes concernées. Les mentions de décès, en revanche, sont des informations publiques et ne nécessitent pas de demande d'autorisation.

Homages

Christian VUILLOUD 1943 - 2020

Il a créé la première location de vacances à La Chapelle d'Abondance. Moniteur durant de nombreuses années, il a ensuite pris le poste de directeur de l'École de Ski Français de la commune.

Il a aussi été conseiller municipal pendant 3 mandats et 1^{er} adjoint de Joseph MAXIT pendant un mandat.

Il s'est lancé ensuite dans le tourisme en tant que premier chauffeur de car et accompagnateur en Suisse pour l'entreprise « Voyages Buchard », ce qui lui a permis de voyager à travers le monde.



Monique VUILLOUD, son épouse

**Marie
MARCHAND**
1923 - 2020



Il y a des gens qui traversent la vie tout simplement et il y en a d'autres qui vous marquent, qui marquent même tout un village. C'était le cas de Marie MARCHAND qui nous a quittés ce matin par cette magnifique journée. Elle est retournée auprès des siens après une longue, une très longue vie de labeur, d'amour, de joie et de partage. Marie était la doyenne de La Chapelle d'Abondance et, quand on la connaissait un peu, on savait qu'elle avait un grand cœur. Elle avait beaucoup souffert durant sa vie. On sait combien la vie était dure dans nos montagnes il y a une centaine d'années, on sait qu'il fallait travailler dur très tôt, et c'est ce qu'elle a fait. Elle a fondé une famille, elle a perdu son mari et a élevé ses enfants, la vie n'a pas été facile pour Marie. Mais elle a tenu. Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants étaient son soleil. On la voyait passer sur son vélo encore il y a quelques années et on se disait pourvu qu'on arrive à son âge ! Elle rendait service et elle allait aux champignons pour approvisionner les restaurants de La Chapelle. Bien des gens vont la regretter pour cela, d'ailleurs. Marie, c'était une grande dame, je dirais qu'elle était curieuse et surtout qu'elle aimait rire et chanter, elle aimait les jeunes, elle aimait la vie. Notre doyenne est partie, avec elle tout un pan de l'histoire de La Chapelle d'Abondance s'est éteint. Elle va nous manquer, elle nous manque déjà. Marie, toi qui est partie par cette magnifique journée d'hiver, va en paix, va trouver le repos que tu mérites, on ne t'oubliera pas. Salut Marie !

Véronique CRUZ-MERMY

**Célestin
CRUZ-MERMY**
1932 - 2020



Le 22 novembre 2020 nous avons appris avec tristesse le décès de Célestin CRUZ-MERMY, plus connu sous le nom de Tintin.

Né à La Chapelle d'Abondance en 1932, il est parti de rien à l'âge de 18 ans, une truelle à la main et du courage, beaucoup de courage.

Il a créé son entreprise, qui s'est agrandie petit à petit, embauché des maçons, dont certains lui sont restés fidèles jusqu'à la fin de son activité car il savait leur transmettre la joie du travail bien réalisé.

Grand bâtisseur dans l'âme, il a construit une grande partie de la vallée, hôtels, centres de vacances, résidences... C'était un meneur d'hommes. Il avait des idées bien arrêtées qui lui permettaient de sentir la faisabilité de grands projets, par exemple la création du 1^{er} télésiège en 1969, « les Vieilles planches » en 1989...

Il a également été élu 2^e adjoint au conseil municipal de 1995 à 2001, s'est beaucoup investi dans le développement de son village.

C'était un bon vivant, il aimait la chasse et n'était pas le dernier pour faire la fête !

Ses enfants

**Sébastien
RUBIN**
1980 - 2021



C'est avec beaucoup de tristesse et de peine que j'ai appris le décès de Sébastien le 22 janvier 2021. J'ai tellement vécu de beaux moments avec Séb qu'il est encore difficile aujourd'hui d'admettre qu'il nous a quittés.

Il était le garagiste de notre village. Passionnés de mécanique et de voitures, nous avons ensemble participé à de nombreux rallyes. Il avait su me faire confiance malgré mon manque d'expérience de copilote. J'ai tellement de bons souvenirs et de bons moments de rigolade en mémoire. Je pense souvent à lui et à la gentillesse qu'il dégageait. Il était toujours là pour rendre service et aider les gens.

Séb tu nous manques, tu me manques.

Gérald DAVID-CRUZ, maire de La Chapelle d'Abondance

Numéros utiles

MAIRIE

Accueil - Services administratifs

- 18 route de Savoie
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE
- 04 50 73 50 08
- accueil@mairielachapelledabondance.fr

OUVERTURE AU PUBLIC :

- Lundi - Mercredi - Vendredi
- 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 30
- FERMÉ AU PUBLIC : Mardi - Jeudi

SAMU	15
Appel d'urgence européen	112
Police	17
Pompiers	18
Centre antipoison (Lyon)	04 72 11 69 11
Gendarmerie d'Abondance	04 50 73 01 02
Police municipale	04 50 73 50 08

CCPEVA

Communauté de communes pays
d'Évian - vallée d'Abondance

- 851 avenue des Rives du Léman
CS 10084 - 74500 PUBLIER
- 04 58 57 03 00
- accueil@cc-peva.fr

OUVERTURE AU PUBLIC :

- Du lundi au vendredi
- 9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00

SERVICE DE L'EAU :

- accueil.eau@cc-peva.fr
- 04 58 57 03 33 / 06 07 75 41 14 (astreinte vallée d'Abondance)

Trésorerie d'Évian	04 50 83 11 70
EDF (sécurité dépannage)	0 810 33 30 74
Office de tourisme	04 50 73 51 41
SELCA (remontées mécaniques)	04 50 73 50 16
Médecins	04 50 70 87 22
Pharmacie	04 50 73 57 00
Infirmières	04 50 73 08 36

